

Accueil à l'enssib

ELEVES FONCTIONNAIRES / ETUDIANTS MASTERS

■ ■ ■ Sommaire

1- Bienvenue à l'enssib	page 2
2- Venir à l'enssib	page 4
3- Services de l'enssib	page 5
4- Logement	page 6
5- Action sociale	page 10
6- Sécurité sociale	page 11
7- Mutuelles / Assurances	page 12
8- Aides financières	page 13
9- Principaux organismes (adresses + sites web)	page 15

Juillet 2011

1- Bienvenue à l'enssib

→ L'enssib

- **L'enssib, l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques**, a pour mission de former les cadres des bibliothèques et de l'information (conservateurs, bibliothécaires, masters) et de développer la recherche en sciences de l'information, bibliothéconomie et histoire du livre.
- **Parmi les formations initiales proposées :**
 - Conservateur d'Etat et Territoriaux des bibliothèques
 - Bibliothécaires d'Etat
 - Master Politique des Bibliothèques et de la Documentation (PBD)
 - Master Cultures de l'Écrit et de l'Image (CEI)
 - Master Sciences de l'Information et des Bibliothèques et Information Scientifique et Technique (SIBIST)
 - Master Archives Numériques (ARN)
 - Master Publication Numérique (PUN)
- **L'enssib propose également des stages formation continue à destination des professionnels des bibliothèques.**

→ Les guides l'étudiant

site : www.lyoncampus.org

- Ce site est conçu pour vous aider à réussir votre parcours étudiant et citoyen à Lyon. Il est l'outil pour :
 - Faciliter la vie quotidienne en vous donnant des renseignements pratiques (Actus-fil info-PassCulture-Conférences-Initiatives étudiantes)
 - Proposer un guide étudiant (S'installer-Vivre à Lyon-Découvrir Lyon-Etudiants Internationaux-Actions)

Espace Multiservices Etudiant

Ouverture du 5 septembre au 16 décembre 2011 de 10h00 à 17h00
25 rue Jaboulay Lyon 7 ème – Tel 04 37 37 26 70

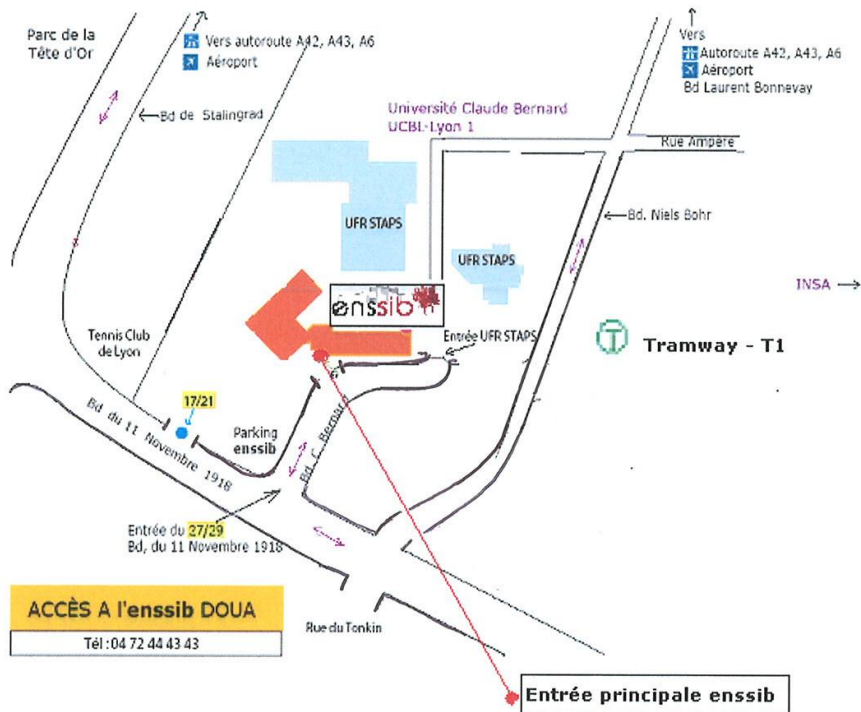
www.emebienvenue.fr

- Nombreuses informations et démarches possibles :
-
- **Titre de séjour des étudiants internationaux** : renouvellement des titres de séjour étudiant, validation des visas longs séjours
- **Logements, jobs** : Offres de logements, aide à la recherche, conseils juridiques, saisie en ligne des dossiers d'aide au logement, jobs étudiants, assurances
- **Transports** : abonnements, informations horaires, plans
- **Santé, prévention** : Accueil individualisé, informations mutuelles étudiantes
- **Culture et loisirs** : Vente de Pass culture, programmation établissements culturels et festivals, sports et loisirs
- **Cyberespace** : 13 postes en accès libre
- **Cafétéria**

2- Venir à l'enssib



Plan d'accès à l'enssib



Accès par l'autoroute

- **Par la Rocade Est contournement de Lyon**
sortie 1B, puis Croix Luizet, puis Campus de La Doua.
- **Par le Périphérique Nord**
sortie 6 porte de la Doua, puis direction La Doua, le Tonkin et boulevard Stalingrad

Accès par avion

- **aéroport Lyon Saint Exupéry**
navettes pour le centre de Lyon et la gare de la Part-Dieu
(trajet : 30 mn ; un bus toutes les 20 mn)

Accès par le train

- **gare de Lyon Part-Dieu**
 - **Prendre le tramway T1 - direction IUT Feysine**
Devant le centre commercial La Part Dieu
 - **Descendre à l'arrêt "Université Lyon 1"**
puis prendre la direction de l'UFR STAPS en passant devant la maison des personnels, l'enssib se trouve à côté de l'UFR STAPS

Ou

- Prendre le bus n° 59, 59E, 70 (jusqu'au 28 août 2011) ; prendre la ligne C2 (à compter du 29 août 2011)

Devant le centre commercial La Part Dieu

- Descendre à l'arrêt "Stalingrad parc"

Situé 16 boulevard du 11 novembre 1918 - Villeurbanne

- **gare de Lyon Perrache**

- Prendre le métro A en direction de Laurent Bonnevey

Situé 19 place Carnot - Lyon 2^{ème}

- Descendre à l'arrêt «Charpennes»

Situé 20 cours Emile Zola - Villeurbanne

- Prendre le tramway T1 - direction «IUT Feyssine»

Situé 9 boulevard Vivier-Merle - Lyon 3^{ème}

- Descendre à l'arrêt "Université Lyon 1"

puis prendre la direction de l'UFR STAPS en passant devant la maison des personnels, l'enssib se trouve en face de l'UFR STAPS.

III 3- Services de l'enssib



➡ Horaires d'ouverture de l'Ecole

Du lundi au vendredi 7h30 ; 20h00

Le samedi 8h30 ; 12h00

Fermeture estivale et à Noël.

➡ Horaires d'ouverture Service Scolarité

Du Lundi au Vendredi 9h00 ; 12h00 / 14h00 ; 16h30

Fax : 04.72.44.43.77

Contact Scolarité Elèves Fonctionnaires : bureau 2^{ème} étage N.2.39

Tel : 04 72 44 44 41

Mail : scolarite@enssib.fr

Contact Scolarité Masters : bureau 2^{ème} étage N.2.41

Tel : 04 72 44 44 42

Mail : scolarite@enssib.fr

➡ Horaires d'ouverture Bibliothèque

Du lundi au vendredi 7h30 ; 20h00

Le samedi 9h00 ; 12h00

Fermeture estivale et à Noël.

De 7h30 à 9h et de 19h à 20h du lundi au vendredi, la bibliothèque fonctionnera en autogestion : seules les personnes titulaires d'une carte Cumul enssib pourront accéder à la bibliothèque. De 9h à 19h les bibliothécaires seront présents pour répondre à vos questions, vous aider dans vos recherches, et vous communiquer les documents de la réserve



4- Logement

Pour tous, sur le site du **Bureau des élèves de l'enssib** : [http://bde.enssib.fr/](http://bde.enssib.fr)
Vous trouverez des annonces de logement déposées par d'anciens élèves ou personnes connaissant l'enssib

➔ Accessibles aux étudiants Masters

Il existe différents types de logements réservés aux étudiants. Certaines résidences sont accessibles sur critères sociaux (logements CROUS – foyers – logements HLM) mais sont en nombre insuffisants pour répondre à la demande. Les résidences privées, ouvertes à tous, complètent cette offre.

Les services « logement en ville » du CROUS vous permettent également d'accéder à des listes d'annonces de propriétaires désireux de louer à des étudiants.

Enfin, les sites web listés ci-après proposent un choix important de logements.

➔ Logements CROUS pour étudiants

Le CROUS de Lyon propose sur Lyon et Villeurbanne des Résidences traditionnelles et des Résidences nouvelles accessibles aux étudiants sur critères sociaux. Quelques unes sont situées à proximité du campus de la Doua :

- . Résidence Puvis de Chavannes
- . Résidence Jussieu
- . Résidence Einstein
- . Résidence Madeleine Monod
- . Résidence Les Antonnins
- . Résidence Althéa

Pour plus de renseignements, contacter le

Service DSE du CROUS

25, rue Camille Roy LYON 7ème
Tel 04 72 80 13 00

Site internet : www.crous-lyon.fr

➔ Accessibles aux élèves fonctionnaires DCB et FIBE

Hormis les logements CROUS réservés aux étudiants, les résidences privées sont ouvertes à tous, de même que certains foyers. Possibilité de contacter le service scolarité pour logements Est Villeurbanne Habitat.

Enfin, les sites web listés ci-après proposent un choix important de logements.

Consulter également la rubrique hébergement.

➔ Recherche logement : Sites web

- . ADELE www.adele.org
Recherche de logements étudiants
- . LOGEMENT ETUDIANT www.logement-etudiant.com
Service d'aide au logement
- . LYON CAMPUS www.lyoncampus.org
Site pour étudiants (logement/emploi/Infos)
- . MA PIAULE www.mapiaule.com
Annuaire de logements
- . OSE le club étudiant www.leclubetudiant.com
Résidences étudiantes/répertoire logements chez particuliers/Infos

➡ **Logements SIAL pour fonctionnaires**

Le service inter administratif du logement (SIAL) propose des logements réservés aux fonctionnaires de l'Etat dans le parc HLM du Rhône, soit 5% des logements sociaux. **Attention** : les délais d'attribution peuvent être longs.

Conditions : ne pas dépasser le plafond de ressources HLM
être fonctionnaire de l'Etat ou d'un établissement public de l'Etat à caractère administratif

Pour retirer un dossier, contacter :

- soit la Préfecture du Rhône
Internet : <http://www.rhone-alpes.pref.gouv.fr>

- soit le **SIAL** - 241, rue Garibaldi
69442 LYON cedex 03
TEL 04 72 60 55 25
Messagerie : sial-sir.PREF69@rhone.pref.gouv.fr

Le fonctionnaire, après avoir candidaté, est avisé directement par courrier d'une vacance de logement correspondant au choix qu'il a exprimé.

➡ **Logements Villeurbanne Est Habitat pour étudiants et élèves fonctionnaires**

Des logements Villeurbanne Est Habitat réservés ensib sont situés près de l'école. Les logements se libèrent souvent quelques mois après les rentrées en formation. De plus, l'attribution du logement est soumise à un plafond de ressources.

Pour plus de renseignements, contacter le service scolarité (vie étudiante) de l'ensib pour connaître la disponibilité.

Attention, les disponibilités étant très faibles, ne pas se concentrer sur ces logements en particulier.

Contact :

Service scolarité Masters

TEL 04 72 44 43 16
04 72 44 43 78

➡ Foyers

- **UCJG Résidence F. Béguier** 04 72 13 60 60 Chambres
A Villeurbanne, 1 rue Charny www.ucjg.fr
- **Foyers Adoma** 04 72 83 22 83 Chambres
19 foyers sur Lyon www.adoma.fr
- **Foyer l'Alauda (réservé jeunes filles)** 04 78 89 00 03 Chambres
A Lyon 6^{ème}, 22-24 rue Ney scjfoyer@f-alauda.com
- **Foyer l'Escale Lyonnaise** 04 72 83 06 60 Chambres
A Lyon 6, 100 rue de Créqui www.escale-lyonnaise.org
- **ARALIS (Association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion sociale)** 04 72 75 79 30 Chambres
A Lyon 6, 14, place Jules Ferry www.aralis.org
- **Ass les Terrasses (réservé jeunes filles)** 04 72 69 82 80 Chambres
A Lyon 6^{ème}, 10 place Puvis de Chavannes www.foyerlesterrasses.cef.fr
- **Relais Jeunes charpennes** 04 72 82 33 40 Chambres
A Villeurbanne, 2 impasse Métral www.relais-jeunes.com
- **Le Totem logement relais jeunes** 04 72 65 19 19 Chambres
A Villeurbanne, 90 cours tolstoï www.habitatjeune.org

➡ Foyers Réservés aux Fonctionnaires

- **Résidence des Etats-Unis** 04 78 76 02 00 Chambres ou studios
Accueil temporaire des Agents de l'Etat à partir d'une semaine minimum, limité à 1 an.
A Lyon 8^{ème}, 95, boulevard des Etats-Unis
- **Foyer SNCF - AGEFOREL** 04 72 40 12 08 Chambres
3 foyers (Oullins-Vénissieux-Lyon 7) www.residencelyon.com
Ouverts aux fonctionnaires suivant possibilités

➡ Résidences étudiantes privées

- **ALLIADE** 04 72 89 22 22 www.axiadehabitat.com T1 et T1 bis
Sur Villeurbanne : Résidence Colin Résidence Epsilon
Sur Lyon 6^{ème} : Résidence la Cartésienne
- **ANTAEUS** 04 78 89 01 28 www.antaeus.fr du Studio au T2
Sur Villeurbanne : Résidence Alchimie
- **CAP'ETUDES** 04 75 81 83 83 www.cap-etudes.com Studios
Sur Vénissieux : Résidence Parrilly Résidence Porte de Gerland
- **LAMY RESIDENCE** 04 75 81 83 83 www.lamyresidences.com Studios
Sur Villeurbanne : Résidence La Doua Résidence Charpennes 1 et 2
Sur Lyon 3^{ème} : Résidence Préfecture Résidence sans Souci
- **LES ESTUDINES** 0 825 041 042 www.estudines.fr T1 et T2
Sur Lyon 3^{ème} : Résidence Le Clip Résidence Garibaldi Résidence St. Nicolas

Sur Villeurbanne : Résidence Alliance Villeurbanne

- **LES LAUREADES ICADE** 0 825 332 332 www.laureades.com Studios et T1
Sur Lyon 3^{ème} : Résidence Rancy 1 et 2 Résidence Saint Exupéry
- **LES STUDELITES** 04 75 40 80 25 www.studelites.com T1 T2 Duplex
Sur Villeurbanne : Résidence Klimt Résidence Chagall Résidence Dufy
Sur Lyon 3^{ème} : Résidence Dali 1 Résidence Dali 2
- **RESIDENCES ETUDIANTS** 04 78 94 03 64 www.parc-preparc.com Studios
Sur Lyon 3^{ème} : Résidence Le Parc Résidence Le Pré parc
- **RESIDHOME** 0 825 363 432 www.residhome.com Studios
Sur Lyon 3^{ème} : Résidence Lyon Part Dieu Résidence Lyon préfecture
- **RESILOGIS** 0 826 95 46 26 www.resilogis.com Studios / T2
Sur Lyon et Villeurbanne: Résidences multi services courts et longs séjours
- **URBAN SEJOUR** 04 78 53 23 68 www.urbansejour.com Studios
Sur Lyon 3^{ème} : Résidence Lyon Part Dieu Résidence Lyon préfecture

➡ Hébergement

- **Bed et Breakfast à Lyon** 04 72 32 02 74 www.bb-lyon.com studios
Choix de chambres d'hôtes et de studios sur Lyon.
- **Résidence la Doua** Réservation sur site studiolyon.free.fr studios
A Villeurbanne, Résidence face La Doua et proche ENSSIB

➡ Centre International de séjour de Lyon

Le CISL assure l'accueil et l'hébergement de personnes françaises et étrangères.
Contact : 04 37 90 42 42 www.cis-lyon.com

➡ Hôtels

- **Etap Hôtel Villeurbanne** 08 92 68 09 41 www.etaphotel.com
- **Le Campanile** 04 72 36 31 00 Lyon 3^{ème}
- **Le Richelieu** 04 78 24 76 45 Lyon 6^{ème}
- **Athena Part-Dieu** 04 72 68 88 44 Lyon 3^{ème}
- **Ibis Gare Part-Dieu** 04 78 95 42 11 Lyon 3^{ème}
- **Hôtel Britania** 04 78 52 86 52 Lyon 6^{ème}
- **Première classe** 04 72 36 86 62 Lyon 3^{ème}
- **Hôtel Olympique** 04 78 89 48 04 Lyon 6^{ème}
- **Au logis de Vendôme** 04 78 52 09 31 Lyon 6^{ème}

5- Action Sociale



➔ Pour les étudiants

- Lyon campus :

www.lyoncampus.org

Lyon Campus le site service des étudiants de l'agglomération de Lyon, Universités et Grandes Ecoles, vivre, sortir et se cultiver, travailler à Lyon, logements et résidences, associations et initiatives étudiantes, webradio, guide de l'étudiant.

- Accueil étudiants étrangers :

Préfecture du Rhône 3 boulevard Vauban Lyon 3è - - 10 - -me
0 821 803 026

➔ Association des Elèves de l'enssib (BDE)

L'association des élèves de l'enssib est une association ouverte à tous les étudiants de l'enssib. Son objectif est de fédérer et organiser les différentes activités auxquelles voudraient se livrer les élèves. L'information se fait par mails adressés à tous, ainsi que par voie d'affichage dans le foyer sur le **panneau réservé au BDE**.

Une information plus précise sur le fonctionnement du BDE vous sera donnée lors de votre rentrée.

ASSOCIATION DES ELEVES DE L'ENSSIB

17-21, bd du 11 Novembre 1918
69623 VILLEUBANNE cedex

Bureau N.0.17

Adresses : <http://bde.enssib.fr>

➔ Mission Handicap

La Mission Handicap de l'Université de Lyon a mis en ligne le **Guide de la personne handicapée dans l'enseignement supérieur**.

site web du guide : <http://guidehandicap.universite-lyon.fr>.

■ ■ ■ 6- Sécurité Sociale

➡ Sécurité sociale Etudiants

- **Affiliation des étudiants à la sécurité sociale (jeunes de 20 à 28 ans)**

Le régime étudiant de la sécurité sociale est géré obligatoirement par deux mutuelles étudiante : **la SMERRA et la LMDE**. L'une ou l'autre devient le centre payeur, suivant le choix fait lors de l'inscription administrative. Elles donnent droit à la carte de tiers-payant qui permet de ne pas faire l'avance des frais engagés dans certains établissements

L'affiliation au régime étudiant est obligatoire à compter du 20^{ème} anniversaire (sauf ayants droit de certains régimes particuliers : EDF- Banque de France – SNCF)

Cas de non affiliation : Les étudiants salariés (+40h/mois ou +120h/trimestre), étudiants dont le conjoint ou concubin est affilié.

Cas d'exonération du versement de la cotisation : Les étudiants boursiers du CROUS ou du Gouvernement français, étudiants boursiers gérés par EGIDE

- **Affiliation des étudiants à la sécurité sociale (jeunes de plus de 28 ans)**

L'étudiant âgé de plus de 28 ans bénéficie d'un maintien de droits de 4 ans. Au-delà, c'est la **Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)** qui gèrera son dossier.

CPAM Lyon - 276, cours Emile Zola 69619 VILLEURBANNE cedex
Tel : 0 820 904 115

7- Mutuelles / Assurances

➔ Les Mutuelles étudiantes

Les mutuelles (ainsi que d'autres organismes de couverture santé) proposent des couvertures complémentaires qui complètent le remboursement de la sécurité sociale, en partie ou en totalité suivant la formule choisie.

L'adhésion à une mutuelle est facultative (sauf pour les étudiants étrangers boursiers du gouvernement Français pour lesquels elle est obligatoire).

Les Mutuelles étudiantes (liste non exhaustive):

- **SMERRA** (Campus de la Doua)
128A, Bd du 11 Novembre 1918
69100 VILLEURBANNE
Tel 08 10 05 20 00
www.smerra.fr
Courrier : smerra@uitsem.com
- **LMDE** (Campus de la Doua)
Espace Double Mixte
43, Bd du 11 Novembre 1918
69100 VILLEURBANNE
Tel 32 60 « LMDE »
www.lmde.com
Courrier : info@lamutuelledesetudiants.fr.com

Les Mutuelles fonctionnaires (liste non exhaustive):

- **MGEN**
83 boulevard Vivier Merle
69003 LYON
Tel 36 76
<http://www.mgen.fr/>
Courrier : sd069gr@mgen.fr
- **MAGE**
15 rue Bancel
69007 LYON
Tel 04 72 71 23 45
<http://www.mage.fr/>

➔ L'assurance responsabilité Civile

L'assurance responsabilité civile est obligatoire pour tous les étudiants et élèves fonctionnaires. Elle couvre les dommages corporels ou matériels causés à autrui. L'attestation doit être remise lors de l'inscription administrative.

L'étudiant peut souscrire à une assurance privée ou fournir l'attestation de responsabilité civile de ses parents spécifiant qu'il bénéficie de la couverture.

Les mutuelles permettent aussi de se couvrir du risque « responsabilité civile ». Se renseigner auprès des mutuelles.

8- Aides financières



➔ Etudiants

• Bourses sur critères sociaux

Les bourses sur critères sociaux (bourses CROUS) sont attribuées suivant les ressources et les charges parentales, en application d'un barème national annuel et des critères de poursuites d'études. Elles sont accordées pour une année universitaire.

Contactez Le **Service DSE** (Dossier Social Etudiant) du CROUS.

Service DSE 25, rue Camille Roy 69365 LYON cedex 07

Tel : 04 72 80 13 00

site internet CROUS : www.crous-lyon.fr

• L'Egide

L'Egide, association de loi 1901 à but non lucratif, a pour objectif de gérer l'organisation du séjour des étudiants étrangers boursiers du gouvernement Français ou boursiers financés par des institutions ou des entreprises privées de leur pays d'origine.

L'accompagnement dans les démarches administratives (carte de séjour), la gestion des bourses, l'accès au logement, la garantie d'une couverture sociale sont des actions confiées à l'Egide qui permettent de soutenir l'étudiant arrivant en France.

EGIDE Délégation Régionale Rhône-Alpes -42, rue de l'Université -69007 LYON

Tel : 04 78 69 28 99

Fax : 04 78 69 91 90

Mail : lyon@egide.asso.fr

Site : www.egide.asso.fr

➔ Elèves fonctionnaires

D'une façon générale, les aides financières à destination des fonctionnaires sont traitées par l'établissement d'affectation des personnes (établissement gestionnaire du traitement principal).

Le service des personnels de l'enssib pour les élèves conservateurs d'Etat, le CNFPT pour les élèves fonctionnaires territoriaux, établissement d'affectation pour les élèves bibliothécaires d'Etat et les conservateurs promus.

• Aide à l'Installation des personnels :

Réservée aux fonctionnaires d'Etat : Cette aide non remboursable est destinée à contribuer à la prise en charge des dépenses réellement engagées au titre du logement.

L'aide est dispensée, sous condition de ressources, aux personnels titulaires ou stagiaires, qui viennent d'être reçus à un concours de la Fonction publique d'Etat. Soumis à des conditions de ressources et d'un déménagement effectif.

Les informations plus détaillées sont communiquées à la rentrée de chaque promotion. Les dossiers sont traités par le service des personnels dont dépend le fonctionnaire pour son traitement principal (établissement d'affectation).

- **Indemnisation partielle des frais de transport en commun :**

Depuis le 1^{er} janvier 2007, les personnels de l'Etat et des établissements publics travaillant hors Ile-de-France, peuvent prétendre à une prise en charge partielle des déplacements effectués entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail.

Le montant de cette indemnisation est fixé à 50% du montant total de la dépense, plafonné (montant fixé par arrêté annuellement).

Penser à conserver vos justificatifs d'abonnement de transport (cartes d'abonnement mensuel et annuel, preuves d'achats...).

Les dossiers sont traités par le service des personnels dont dépend le fonctionnaire pour son traitement principal (établissement d'affectation).

- **Autres prestations pour les élèves fonctionnaires:**

Vous trouverez la description des aides financières à destination des fonctionnaires sur les sites suivants :

Ministère de la fonction publique :

www.fonction-publique.gouv.fr

Rubrique : Etre fonctionnaire - Action sociale

Rectorat de Lyon

www.ac-lyon.fr

Rubrique : Bulletins d'informations rectorales - n° spécial action sociale

9- Principaux Organismes



Information / emploi

- **Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)**
59 rue de la Madeleine
69007 LYON
Tel 04 72 80 17 70
www.crous-lyon.fr
- **Centre Régional d'information pour la Jeunesse (CRIJ)**
10 quai Jean moulin
69001 LYON
Tel 04 72 77 00 66
www.crijhonealpes.fr
- **Association pour Faciliter l'Insertion Professionnelle des jeunes diplômés (AFIJ)**
152 rue Duguesclin
69001 LYON
Tel 04 72 71 01 68
www.afij.org
- **Direction départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DDTE)**
10, rue Nord
69625 VILLEURBANNE cedex
TEL. : 04 72 65 58 50 / FAX : 04 72 65 58 00
- **Rectorat de l'Académie de Lyon**
92, rue de Marseille BP 7227
69354 LYON cedex 07
Tel 04 72 80 60 60
www.ac-lyon.fr

Social

- **Caisse d'Allocations Familiales de Lyon (CAF)**
67, bd Vivier Merle
69003 LYON
Tel 0 820 25 69 10 (0,118€ /mn)
www.caf.fr
- **Caisse d'Assurance Maladie Villeurbanne**
276, cours Emile Zola
69100 VILLEURBANNE
Tel 08 20 90 41 15
www.ameli.fr Courrier : contact.ameli@cpam-lyon.cnamts.fr

Culture

- **Événements Culturels à Lyon**
www.culture.lyon.fr

- **Bibliothèque Municipale de Lyon (Bibliothèque de la Part Dieu)**
30, bd Vivier Merle
69003 LYON
Tel 04 78 62 18 00
www.bm-lyon.fr/pratique/bibliotheques
- **Maison du Livre, de l'Image et du Son (MLIS)**
247, cours Emile Zola
69100 Villeurbanne
Tel 04 78 68 04 04
mlis@mairie-villeurbanne.fr
- **Théâtre National Populaire (TNP)**
8, place Lazare Gougeon
69100 Villeurbanne
Tel 04 78 03 30 00
www.tnp-villeurbanne.com
- **Institut d'Art Contemporain**
11, rue Docteur Dolard
69100 Villeurbanne
Tel 04 78 03 47 00
www.i-art-c.org
- **Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation (ARALD)**
25, rue Chazière
69004 LYON
Tel 04 78 39 58 87
www.arald.org

➡ Transports

- **SNCF**
ALLO TER : 0 891 67 68 00
www.voyage-sncf.com
www.sncf.fr
- **Aéroport Saint Exupéry**
Tel : 0 826 800 826 (0,15€ /mn)
www.lyon.aeroport.fr
- **Navette Aéroport – Part-Dieu - SATOBUS**
Tel : 04 72 68 72 17
www.satobus.com
- **Transports en Commun de Lyon (TCL)**
ALLO TCL : 0820 42 7000
www.tcl.fr
- **VELO'V**
Tel : 0 800 08 35 68
www.velov.grandlyon.com